



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mise en œuvre et suivi des critères du label **Lycée des métiers** en 3 étapes

exemple avec **le critère 4** :

Un partenariat actif avec le tissu économique local et les organismes de proximité ainsi que les établissements partenaires

Ce document présente la **méthode en trois étapes** pour faire rentrer le **critère 4** du label « Lycée des métiers » dans une démarche d'amélioration continue

1
Diagnostic

La première phase consiste à réaliser un **diagnostic** en analysant les **forces** et **axes de progrès** des actions professionnelles actuelles en s'appuyant sur tout outil de suivi (rapport d'évaluation externe, rapport d'audit précédent, projet d'établissement, tableau de bord, tableau de recensement des actions conduites, ...).

2
Objectif

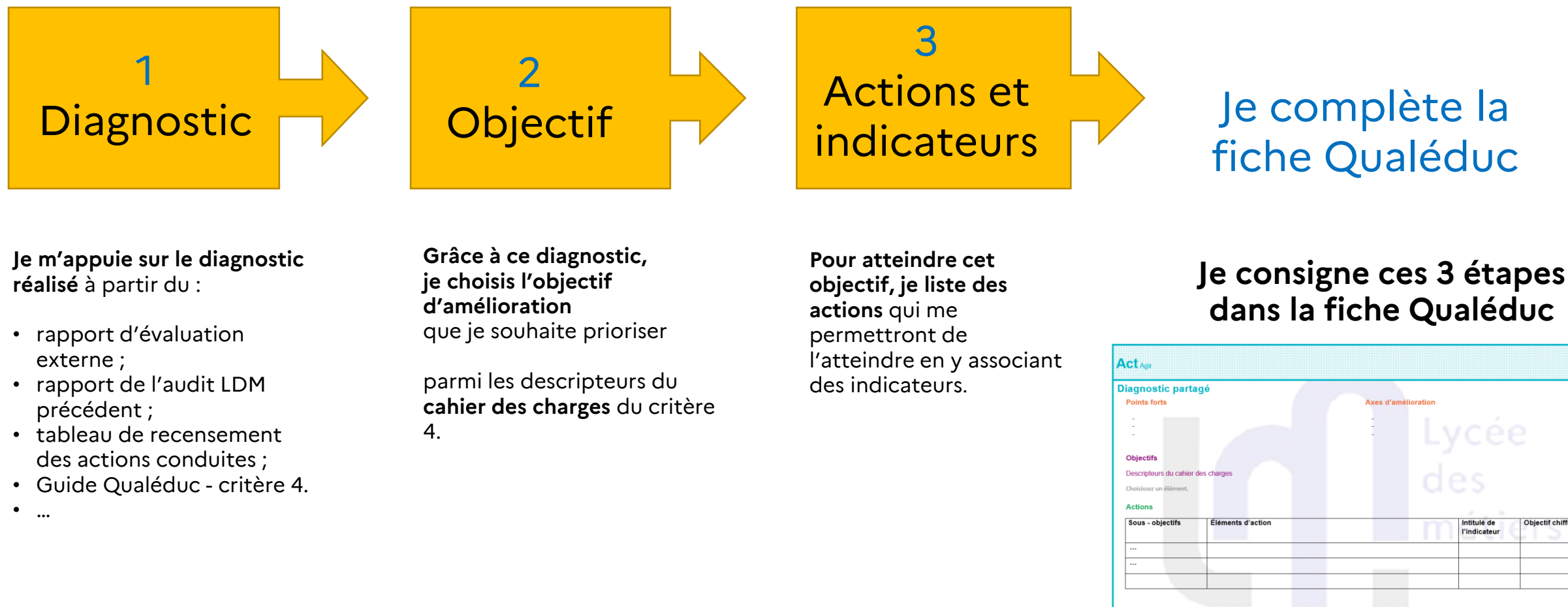
Ensuite, l'établissement doit définir un **objectif prioritaire** d'amélioration en s'appuyant sur le cahier des charges du label.

3
Actions et indicateurs

Enfin, il s'agit de décliner des **actions** opérationnelles qui permettront d'atteindre l'objectif donné et des **indicateurs de suivi** pour mesurer les progrès accomplis.

L'ensemble du processus vise à structurer une **stratégie partenariale active** favorisant l'acquisition de compétences par la formation pour la poursuite d'étude et l'insertion des élèves.

La mise en œuvre et suivi du critère 4 en 3 étapes



1 diagnostic



Étape 1 : je m'appuie sur le diagnostic

- Je relève les éléments du rapport externe d'évaluation en corrélation avec le critère :

Points forts critère 4	Axes de progrès critère 4

- Je relève les éléments du dernier rapport d'audit du label LDM en corrélation avec le critère :

Points forts critère 4	Axes de progrès critère 4

- J'indique éventuellement d'autres éléments de diagnostic (exemple : analyse des fiches-projets-sorties, guide Qualéduc)

Points forts critère 4	Axes de progrès critère 4

- J'analyse le tableau (pièce justificative nécessaire à la candidature) qui recense les actions réalisées sur ce critère

Liste des actions, des évènements réalisées avec les partenaires économiques, par classe année 202.					
action/ classe					
	effectif				

EXEMPLE (critère 4)			
action/ classe	1BCP AGORA	2 nd e CAP cuisine	
Visite de l'entreprise Coca Cola	24 élèves		
TD délocalisée au sein de l'entreprise Vinci		12 élèves	

Exemple : analyse du tableau des actions

- Les élèves de la filière accueil ne sont pas associés aux actions présentées dans le tableau
- On note une participation effective aux actions de 70 %
- Notre offre de partenariats est concentrée sur quelques partenaires
- Les partenaires régulièrement cités ne font pas l'objet d'une convention formalisée

Analyse globale sur le critère :

Je m'appuie sur le guide Qualéduc – critère 4 - couvrant au maximum les attendus du label

Qualéduc & label « Lycée des métiers »

Critère n°4 – Un partenariat actif avec le tissu économique local et les organismes de proximité agissant dans les domaines de la formation professionnelle, de l'orientation et de l'insertion



1. Plan Planifier

Le développement d'une stratégie partenariale vers les acteurs économiques et professionnelles est au cœur des démarches de l'établissement.

Il associe notamment les partenaires essentiels que sont les collectivités territoriales, les branches professionnelles, les entreprises, les associations, les campus des métiers et des qualifications et les établissements scolaires.

Leurs contributions, de nature différente, sont essentielles pour accompagner la réussite des élèves, faciliter leur insertion professionnelle, promouvoir l'établissement, valoriser l'offre de formations et donner toute sa cohérence à la voie professionnelle.

L'établissement est force de propositions et d'actions au sein de son réseau, pour la découverte des métiers, la poursuite d'études et l'insertion professionnelle.

2. Do Mettre en œuvre

Stratégie partenariale afin de développer des relations durables avec le tissu économique local et les partenaires en faveur de l'emploi, notamment au travers des CLEE.

L'établissement s'appuie-t-il sur les instances institutionnelles (Drafc, Drai, Campus des métiers et qualifications, CLEE ...), sur les partenaires du monde associatif pour ouvrir et dynamiser sa relation avec le monde professionnel ? sollicite-t-il les Ingénieurs pour l'école ?

L'établissement adhère-t-il à un CMQ ? Quelles actions conduisent-ils ensemble ?

La stratégie partenariale est-elle définie ?

Les accords de partenariats sont-ils formalisés par un conventionnement et communiqués dans l'établissement ?

Les actions en lien avec le monde professionnel font-ils l'objet de publications sur le site de l'établissement et sur les réseaux sociaux ? Lesquels ?

Travail en faveur de l'enseignement et de la formation professionnels avec les établissements avoisinants
L'établissement travaille-t-il en concertation avec les établissements scolaires avoisinants, ou sur son réseau ?

Le bureau des entreprises est clairement identifié

Le bureau des entreprises est-il clairement identifié et actif sur son territoire avec les partenaires ?

Actions sur l'alternance pédagogique en formation, la qualité de la formation en milieu professionnel,

l'activité des professionnels dans l'établissement, l'immersion des professeurs dans l'entreprise

Des événements sont-ils régulièrement organisés dans le cadre du parcours Avenir, du parcours personnalisé, de l'insertion professionnelle et de l'orientation. À quelle fréquence ? Sont-ils variés (conférences, visites d'entreprise, TD délocalisés, intervention de professionnels, forums, ...) ? Profitent-ils à un maximum d'élèves ?

Les bases de données des contacts professionnels, issus des PFMP ou de l'apprentissage par exemple, sont-elles actualisées, partagées et exploitées par le personnel éducatif de l'établissement, notamment par le RBDE ?

Des actions sur la qualité des PFMP sont-elles engagées avec les partenaires professionnels ?

Le lycée sollicite le monde professionnel lors des examens, des projets de classe, ou encore pour les oraux de projet ?

Le personnel est-il engagé dans un dispositif de découverte du monde professionnel, notamment par l'immersion en entreprise ? Participe-t-il aux événements de sensibilisation au monde économique organisés par les entreprises et les exploite-t-il dans ses pratiques ? Les établissements engagés dans les PFMP à l'étranger profitent-ils des visites pour découvrir des nouvelles pratiques / méthodes ?

Les élèves sont-ils informés et préparés à la découverte du monde professionnel ? Comment ?

L'établissement est-il engagé dans le dispositif mentorat ?

Concertation avec les autres établissements d'une même famille de métiers, en lien avec les établissements liés aux poursuites d'étude

Le responsable du BDE assure-t-il une veille pour disposer d'une bonne connaissance des organisations de son territoire, des perspectives d'emplois, des métiers et des formations connexes. (cf. fiche Qualéduc RBDE) ?

3. Check Evaluer

Proposition d'indicateurs ou d'outils de suivi (liste non exhaustive) :

Tout type d'évaluation externe (rapport d'audit, rapport d'évaluation externe, ...)

Nombre et nature des publications sur les médias

Nombre d'élèves participant à un événement lié au monde professionnel (hors pfmp)

Nombre de partenaires économiques conventionnés

Actions intégrées au parcours Avenir

Nombre de conventions de partenariat avec les lycées d'accueil en STS, notamment dans le cadre du parcours différencié

Nombre de contacts générés dans la base de données

Nature et nombre d'événements liés au monde professionnel organisés dans l'année

Nombre de professionnels intervenant dans les classes

Nombre de visites d'entreprise

Nature des actions conduites au sein du Clee

Nombre de personnels en immersion en entreprise

Nombre de candidatures aux stages de formation continue des enseignants

2 objectif

Étape 2 : je réponds au cahier des charges du label

Je détermine parmi les descripteurs du cahier des charges, l'**objectif** que je vais traiter

Critère n°4 : Un partenariat actif avec le tissu économique local et les organismes de proximité agissant dans les domaines de la formation professionnelle, de l'orientation et de l'insertion

Le référent sur ce critère s'entoure d'une équipe et organise un travail collectif, dont le bilan est présenté annuellement au comité de pilotage du label. Il s'engage dans une démarche d'amélioration continue en s'appuyant sur le guide Qualéduc Lycée des métiers.

L'établissement dispose d'une stratégie partenariale afin de développer des relations durables avec le tissu économique local et les partenaires en faveur de l'emploi, notamment au travers des comités locaux école-entreprise, en lien, le cas échéant, avec la feuille de route du Campus des métiers et des qualifications.

L'établissement travaille en faveur de l'enseignement et de la formation professionnels avec les établissements avoisinants (collèges, lycées, centres de formation des apprentis, enseignement supérieur, etc.).

Le bureau des entreprises est clairement identifié dans l'établissement et ses actions sont valorisées.

Les relations avec les partenaires professionnels permettent d'engager diverses actions sur l'alternance pédagogique en formation, la qualité de la formation en milieu professionnel, l'activité des professionnels dans l'établissement ou l'immersion des professeurs dans l'entreprise.

L'établissement travaille en concertation avec les autres établissements d'une même famille des métiers de baccalauréat professionnel, et en lien avec les établissements liés aux poursuites d'études des apprenants, que la candidature soit établie en réseau ou non.

L'établissement est adhérent à un campus des métiers et des qualifications lorsqu'il existe pour sa/ses filières.

Dans le cas de candidatures en réseau, les établissements cocandidats mettent en place une stratégie partenariale commune.

Le lycée des métiers assure une veille pour disposer d'une bonne connaissance des organisations de son territoire, des perspectives d'emplois, des métiers et des formations connexes.

